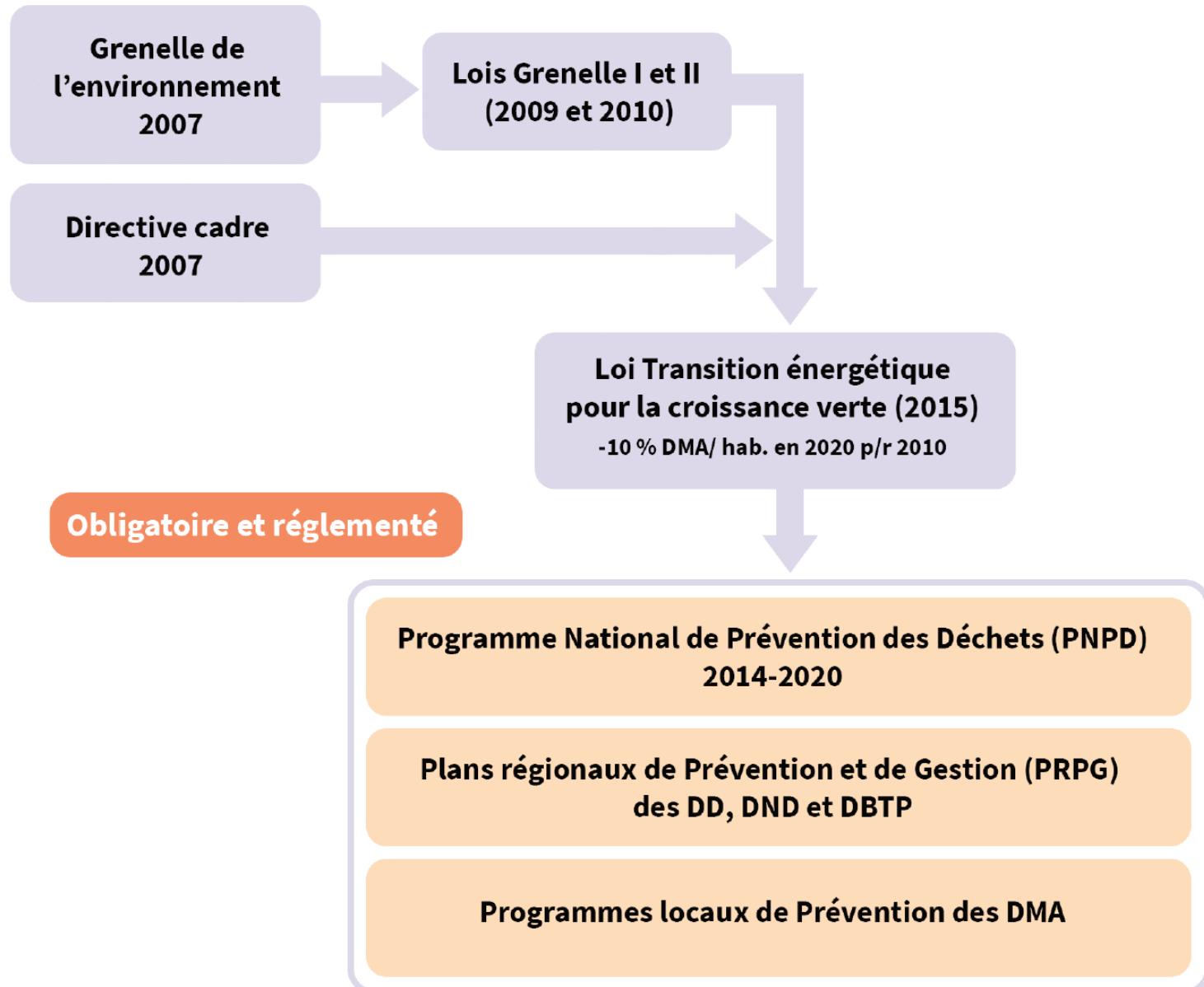




CCES n° 1 : Mise en place

30 mai 2018

- Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est obligatoire. Le décret n° 2015-662 du 14 juin 2015 relatif au PLPDMA en précise le contenu et les modalités d'élaboration.
- Il doit être compatible avec le Programme National de Prévention des Déchets (PNPD) et le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).



→ Comment ?

- Formation d'une **commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES)**. Il faut nécessaire concertation avec tous les acteurs concernés : élus, structures du territoire, CCI, CMARA, assos, représentants techniques et élus de chaque CdC, Ademe, Région, etc.
- Etat des lieux
- Programme d'action
- Validation

→ Objectif minimum de réduction de 10% de Déchets Ménagers et Assimilés (collecte sélective, ordures ménagères et déchèteries)

Le territoire



Le Sictom du Sud-Gironde



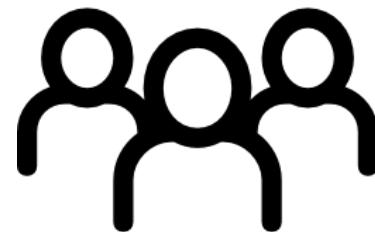
85 communes
réparties sur **5** CDC



62 514
habitants



100
élus



86 agents



9 sites dont **5**
déchèteries

Collecte des ordures ménagères



Collecte des emballages recyclables



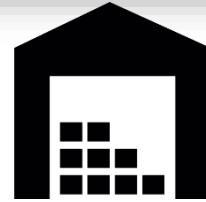
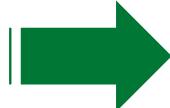
Déchèteries



La plateforme de compostage



1 plateforme de
compostage de
5 000 m²



3 700 t de
compost produit



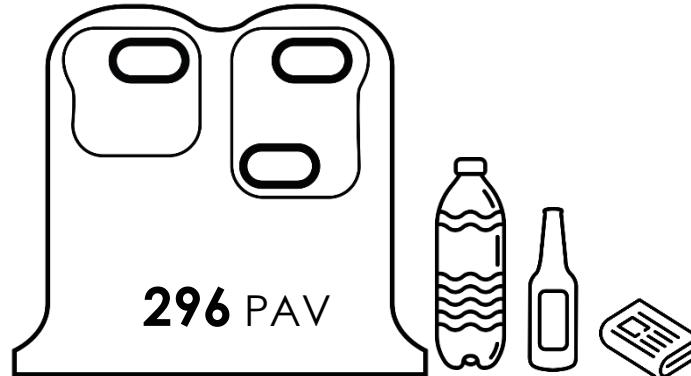
À partir de **7 202 t**
de déchets verts
collectés

sictOm
sud gironde

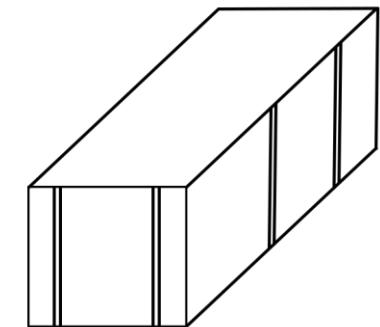
Le Sictom en quelques chiffres



237 kg / an / hab.
d'ordures ménagères
(-12% depuis 2010)



80,9 kg / an /
hab.
**(+1,5% depuis
2010)**



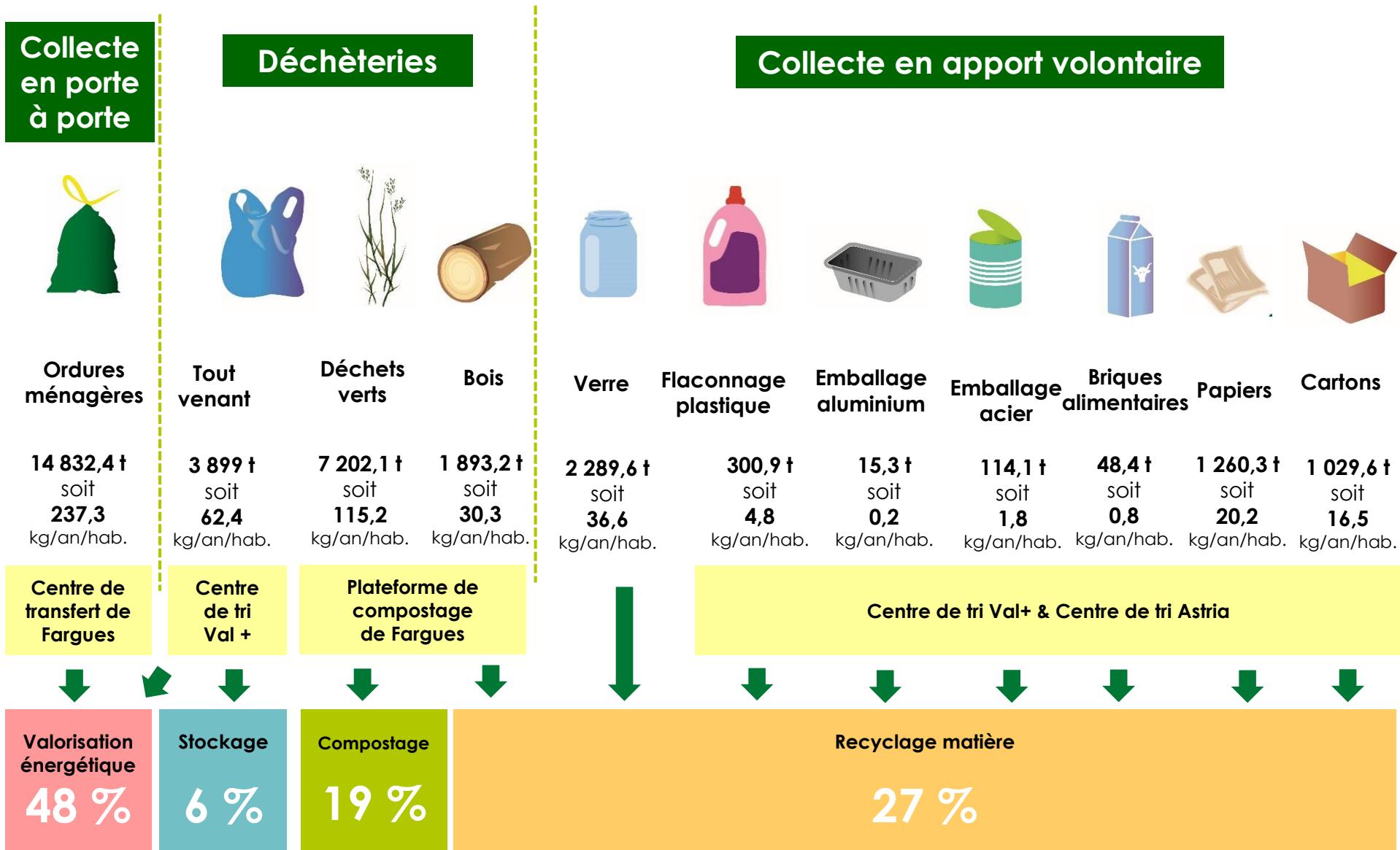
207,9 kg / an /
hab.
**(+34,7% depuis
2010)**



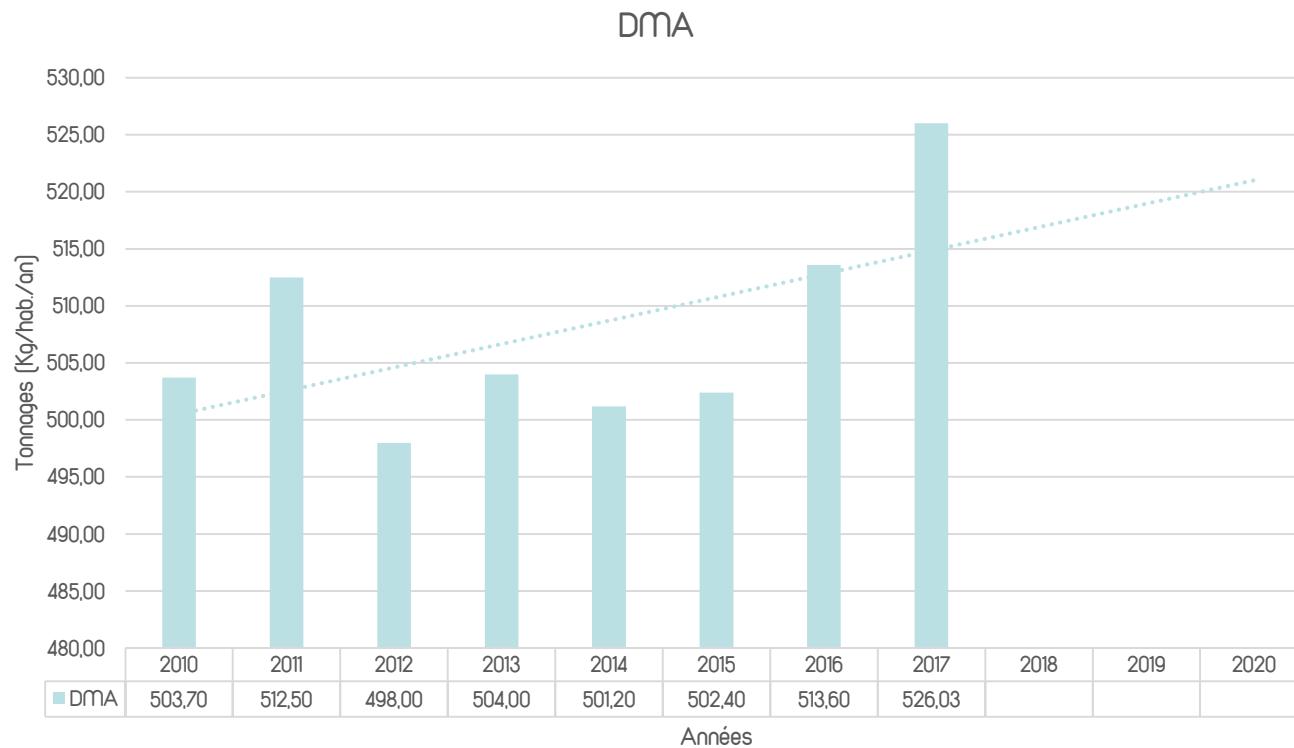
32 884,8 tonnes de
déchets collectés >>>

soit **526** kg / an / hab.
(+4,4% depuis 2010)

Les déchets 2017



Quantité de déchets produits



2010 : 503,7 kg/hab./an



2017 : 526,03
Soit +4,4%



2020 : 521 kg/hab./an si
même tendance
Objectif : 453,33 kg/hab.
an

Réduire les déchets



526 kg / an / hab.

Objectif >>> REDUCTION

- 10% d'ici 2020

(par rapport à 2010)

Déchets concernés : ordures ménagères,
collecte sélective et déchèteries

- ➔ Programme Local de Prévention depuis
2010 : -12,4% (ordures ménagères +
collecte sélective sans déchèteries)
- ➔ Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage
depuis 2016

→ Eco-exemplarité de la collectivité

→ Economie circulaire :

- Recherche de nouvelles filières de valorisation : radiographies, gravats, etc.
- Mise en place d'EIT au sein des ZA
- Concertation sur les déchets des professionnels et notamment artisans

→ Réemploi :

- Ouverture d'une zone de réemploi
- Mise en place de partenariats avec des associations sur les déchèteries



**ZONE
DE REEMPLOI**

DONNEZ

DONNEZ...
ce dont vous
n'avez plus besoin



PRENEZ

PRENEZ...
ce que vous voulez
même si vous
n'avez rien déposé

Actions en cours

→ Déchets organiques

- Réduction des déchets verts : mise en place de sensibilisations
- Compostage : composteurs, formations, compostage partagé
- Gaspillage alimentaire : restauration collective, campagne de communication et gourmet bag



→ Couches lavables : kit d'essai d'un mois

→ Manifestations responsables : gobelets et kit de tri

→ Imprimés publicitaires non sollicités : Distribution du Stop Pub



sictOm
sud gironde

Actions en cours

- Evénements zéro déchet : Tous au compost, Re-Cycle, Fête de la Récup'
- Textiles, linges de maison et chaussures : augmentation du maillage des bornes et renforcement de la communication
- Sensibilisation au tri et à la prévention : animation, distribution de sacs de pré-collecte



→ Travail de brainstorming :

- Différents acteurs concernés sur le territoire
- Actions existantes